

Table des matières

Plan de la collection de droit familial	9
Introduction	11
Section 1. Le but du présent ouvrage	11
Section 2. Dédicace	11
Section 3. La libéralité, reflet de l'ambivalence de l'âme humaine	13
Section 4. Plan de l'ouvrage	15
PARTIE I	
Le régime général des libéralités	
Chapitre I. La notion de libéralité	19
Section 1. Tentative de définition	19
Section 2. L'appauvrissement du gratifiant	20
Section 3. L'enrichissement corrélatif du gratifié	21
Section 4. L'absence de contrepartie	24
Section 5. L'intention libérale	29
Section 6. La distinction libéral/onéreux est binaire	36
Chapitre II. Actes présumés libéraux ou onéreux	39
Section 1. <i>Ratio legis</i> des présomptions : le kaléidoscope	39
Section 2. La théorie des avantages matrimoniaux	39
Section 3. La cohabitation légale et la présomption d'indivision présumée libérale	45
Section 4. Le libéral et l'onéreux dans les pactes sur succession future	49
Section 5. Les frais de nourriture et présents d'usage	51
Chapitre III. La libéralité en tant qu'acte juridique	55
Section 1. La libéralité est un acte juridique	55
Section 2. Le consentement et la capacité, vers une fusion des notions en matière de libéralités	56
Sous-section 1. La fusion de la capacité et du consentement	56

Sous-section 2. L'aptitude à donner	58
A. (In)sanité d'esprit	58
B. Incapacité des personnes déclarées incapables d'exercice : généralités	65
C. Incapacité de donner des mineurs	66
D. Incapacité de donner des majeurs	68
Sous-section 3. L'aptitude à recevoir	74
A. Incapacités d'exercice et de jouissance à recevoir : généralités	74
B. Capacité de jouissance et incapacité d'exercice du mineur	74
C. Incapacité d'exercice du majeur vulnérable	78
D. Incapacité de jouissance de certains hérédipèdes	79
Section 3. La cause des libéralités	89
Sous-section 1. Qu'est-ce que la cause d'une libéralité ?	89
Sous-section 2. La cause illicite	91
Sous-section 3. La disparition de la cause	92
Section 4. L'objet des libéralités	102
Chapitre IV. Les restrictions générales à l'autonomie de la volonté en matière de libéralités	103
Section 1. Le permis et l'interdit	103
Section 2. L'extracommercialité	104
Section 3. Modes et formes de libéralités	106
Section 4. Substitutions fidéicommissaires et autres clauses d'inaliénabilité	108
Section 5. Les pactes sur succession future	115
Section 6. Les conditions illicites ou impossibles	116
PARTIE II	
Les donations	
Chapitre I. Notion	123
Section 1. Définition	123
Section 2. La gratuité	124
Sous-section 1. Absence de contrepartie	124
Sous-section 2. Absence d'obligation légale ou naturelle	125

Section 3. Le transfert patrimonial	125
Section 4. L'actualité et l'irrévocabilité	127
Section 5. L'intention libérale	128
Chapitre II. La forme des donations	129
Section 1. La donation authentique	129
Sous-section 1. L'écrit est obligatoirement authentique	129
Sous-section 2. Date de la donation – prise d'effet	130
Sous-section 3. La représentation à l'acte de donation – mandat de donner	130
A. La spécialité du mandat	130
B. Le caractère exprès du mandat	131
C. Le caractère authentique du mandat	131
D. Le choix du mandataire au regard du respect de la loi de Ventôse	132
Sous-section 4. La représentation à l'acte de donation – mandat de recevoir	134
Section 2. La donation manuelle ou don manuel	134
Sous-section 1. Notion	134
Sous-section 2. Validité	134
A. Principe	134
B. Le dépouillement doit être actuel et irrévocable	135
C. La donation doit porter sur un bien meuble corporel	136
D. La représentation est permise	137
Sous-section 3. Preuve du don manuel	137
Section 3. La donation indirecte	138
Sous-section 1. Notion	138
Sous-section 2. Validité	138
Sous-section 3. Exemple de donations indirectes et leur validité	138
A. Le virement	138
B. La vente à prix réduit	140
C. La remise de dette	140
D. Le paiement pour autrui	141
E. L'inscription au registre des parts d'un transfert des titres nominatifs d'une société	141
F. L'inscription en compte de titres dématérialisés	142

Section 4. La donation déguisée	143
Sous-section 1. Notion	143
Sous-section 2. Validité	144
A. Respect de l'ordre public et des dispositions impératives	144
B. Le déguisement doit dissimuler complètement la donation	144
Section 5. Le pacte adjoint	145
Sous-section 1. Notion	145
Sous-section 2. Validité	145
Sous-section 3. Clauses reprises au pacte	146
Section 6. Titulaire de l'action en nullité pour violation d'une règle de forme	147
Section 7. Impossibilité de couvrir la nullité	148
Chapitre III. Règles de fond des donations	149
Section 1. L'irrévocabilité des donations	149
Section 2. Les clauses touchant à l'irrévocabilité sanctionnées expressément par le Code civil	150
Sous-section 1. Interdiction de donner des biens futurs	150
Sous-section 2. Interdiction des donations sous condition potestative	152
Sous-section 3. Interdiction de donner avec charge de payer des dettes futures	153
Sous-section 4. Interdiction de la donation avec réserve, pour le donateur seulement, de pouvoir disposer de biens ou de sommes fixes sur les biens donnés	154
Section 3. Les clauses qui sont autorisées par le Code civil	155
Sous-section 1. La donation avec réserve d'usufruit	155
Sous-section 2. La donation avec insertion d'un droit de retour conventionnel	155
Section 4. Des clauses touchant à l'irrévocabilité des donations non prévues par le Code civil	157
Sous-section 1. La mise en garantie de l'objet donné à titre de sûreté d'une dette du donateur	157
A. Le contrat de gage pour autrui ou caution réelle	158
B. La nature de l'objet donné et gagé	159

Section 3. Le rapport et la réduction	179
Sous-section 1. Il faut une intention libérale	179
Sous-section 2. Objet de la libéralité sujette à réduction et éventuellement à rapport	180
Sous-section 3. Et l'assurance solde restant dû ?	181
A. Introduction	181
B. Mécanisme de l'assurance solde restant dû	183
C. La date de la donation	186

Partie III

Les testaments

Chapitre I. La notion de testament	191
Section 1. Caractéristiques du testament	191
Section 2. Vocabulaire testamentaire	193
Chapitre II. La forme des testaments	197
Section 1. Le testament, acte solennel	197
Section 2. Le testament est un acte unilatéral et personnel du testateur	199
Sous-section 1. La « singularité » du testament, protectrice de la volonté du testateur	199
Sous-section 2. Interdiction des testaments conjonctifs	199
Sous-section 3. Concours d'autres personnes	200
Section 3. Le testament olographe	201
Sous-section 1. Notion de testament olographe	201
Sous-section 2. Conditions de validité du testament olographe	202
A. L'écriture	202
B. La date	204
C. La signature	207
D. Pas d'autres conditions	209
E. Ajouts et ratures sur le testament	210
F. Formalités à accomplir lors de l'ouverture du testament olographe	212
Section 4. Le testament fait par acte public	214
Sous-section 1. Notion de testament par acte public	214

Sous-section 2. Les acteurs du testament public : le notaire	215
A. Compétence territoriale	215
B. Incompatibilités personnelles	216
C. Cas du testament reçu par deux notaires	219
Sous-section 3. Les acteurs du testament public : les témoins	220
A. Choix des témoins et incompatibilités	220
B. Capacité et aptitude des témoins	223
C. Nombre de témoins	224
D. Rôle des témoins	224
Sous-section 4. Le testament public en tant qu'acte notarié	226
A. Mentions de tout acte notarié	226
B. Mentions spéciales du testament public	227
C. Acte dressé en minute	228
D. Force probante et force exécutoire	228
Sous-section 5. La dynamique du testament public : la dictée	229
A. Le testament est dicté par le testateur au notaire, secrétaire intelligent	229
B. Liberté dans le choix de la langue	231
C. L'acte et son projet	231
Sous-section 6. La dynamique du testament public : l'écriture par le notaire	232
Sous-section 7. La dynamique du testament public : la lecture du testament par le notaire	234
Sous-section 8. La dynamique du testament public : la mention des formalités	235
Sous-section 9. La dynamique du testament public : la signature par tous les intervenants	237
Section 5. Règles de forme propres au testament international	239
Sous-section 1. Une forme « nouvelle » et méconnue qui n'est internationale que par son origine	239
Sous-section 2. Les formalités prescrites à peine de nullité	240
A. Un écrit	240
B. La déclaration du testateur	242
C. Signature de l'écrit par le testateur, les deux témoins et le notaire	242
Sous-section 3. Formalité non substantielle : l'acte notarié d'attestation	244

Sous-section 4. Formalités lors de l'ouverture de la succession	245
Section 6. Règles propres aux testaments privilégiés	246
Sous-section 1. Des différents testaments privilégiés	246
Sous-section 2. Règles communes à tous les testaments privilégiés	246
Section 7. La « transmutation » des testaments	247
Sous-section 1. Problématique	247
Sous-section 2. Le testament public nul, transmuté en testament international	248
Sous-section 3. Le testament international nul, transmuté en testament olographe	249
Sous-section 4. Les autres transmutions sont irréalistes	250
Section 8. La force probatoire des testaments	250
Sous-section 1. Une question complexe	250
Sous-section 2. La preuve du testament	251
A. Le registre central des testaments	251
B. La preuve de la teneur du testament	252
Sous-section 3. La force probante des testaments	253
A. Problématique	253
B. Le testament public	253
C. Le testament international	255
D. Le testament olographe	256
Section 9. Comparaison des différents modes de tester	258
Chapitre III. Règles de fond et effets des testaments	261
Section 1. Règles générales sur la dévolution des biens par testament	261
Sous-section 1. Autonomie de la volonté	261
A. Principe d'autonomie de la volonté du testateur	261
B. Mode d'expression de la volonté du testateur	262
C. Détermination de l'objet du testament et du legs	263
D. Détermination du légataire	264
Sous-section 2. Le testament, acte juridique	265
Sous-section 3. Effets généraux de la dévolution testamentaire	265
A. Le droit au legs naît au décès	265
B. Option du légataire	266
C. Types de legs	268

Section 2. Règles particulières au legs universel	268
Sous-section 1. Notion de legs universel	268
Sous-section 2. Droits du légataire universel	274
A. Acquisition de la propriété et de la possession du legs	274
B. Acquisition des fruits des biens successoraux	279
Sous-section 3. Obligations du légataire universel	280
A. Paiement des dettes et charges de la succession	280
B. Paiement et délivrance des legs particuliers	280
Section 3. Des legs à titre universel	283
Sous-section 1. Notion de legs à titre universel	283
Sous-section 2. Les droits du légataire à titre universel	285
A. Acquisition de la propriété et de la possession	285
B. Acquisition des fruits	285
Sous-section 3. Obligations du légataire à titre universel	286
A. Paiement des dettes	286
B. Paiement des legs particuliers	286
Section 4. Des legs particuliers	289
Sous-section 1. Notion de legs particulier	289
Sous-section 2. Nullité du legs de la chose d'autrui	290
Sous-section 3. Droits du légataire particulier	294
A. Acquisition de la propriété et délivrance	294
B. Acquisition des fruits	296
Sous-section 4. Obligations du légataire particulier	297
Section 5. Comparaison des différents types de legs	298
Section 6. Révocation et caducité des legs	299
Sous-section 1. De la révocation des testaments	299
A. Définition	299
B. La révocation expresse	299
C. La révocation tacite	300
D. La révocation judiciaire	304
Sous-section 2. De la caducité des testaments	305
A. Caducité par prédécès du légataire (art. 1039 C. civ.)	305
B. Incapacité du légataire survenue après l'ouverture de la succession	306
C. Répudiation du legs par le légataire après le décès du testateur	306

D.	Perte totale de la chose léguée du vivant du testateur	306
E.	Disparition de la cause du legs avant le décès du testateur	306
	Sous-section 3. Effets de la nullité, de la révocation ou de la caducité	307
A.	Principe : disparition du legs	307
B.	Institution subsidiaire ou substitution vulgaire	307
C.	Accroissement du legs	308
	Section 7. De l'exécuteur testamentaire	310
	Sous-section 1. Du mandat de l'exécuteur testamentaire	310
A.	Définition	310
B.	Mandat posthume	310
C.	Limites légales du mandat	311
	Sous-section 2. Pouvoirs de l'exécuteur testamentaire	312
A.	L'exécuteur testamentaire sans saisine	312
B.	L'exécuteur testamentaire saisi	313
	Sous-section 3. Fin du mandat de l'exécuteur testamentaire et reddition de comptes	315
	Sous-section 4. Pluralité d'exécuteurs testamentaires	316
A.	Si le testateur a divisé leurs fonctions	316
B.	Si le testateur n'a pas divisé les fonctions	316
	Sous-section 5. Frais de l'exécuteur testamentaire	316

PARTIE IV

Le conjoint et les libéralités

Chapitre I.	La faveur et la méfiance	319
Chapitre II.	Les donations et le conjoint survivant	321
Section 1.	Les donations entre époux, la forme et le fond	321
Section 2.	La révocabilité des donations entre époux	321
Sous-section 1.	Transaction entre deux impératifs : la donation entre époux est licite, mais révocable <i>ad nutum</i>	321
Sous-section 2.	Quelles donations sont-elles révocables <i>ad nutum</i> ?	322
Sous-section 3.	Qui peut révoquer la donation ?	323
Sous-section 4.	Quand révoquer <i>ad nutum</i> ?	324
Sous-section 5.	Comment révoquer une donation <i>ad nutum</i> ?	324

Sous-section 6. Une faculté discrétionnaire	325
Sous-section 7. Effet de la révocation	325
Sous-section 8. Interdiction corrélative des donations mutuelles par un seul et même acte	325
Section 3. Les donations de biens à venir	327
Section 4. Les donations informelles entre époux et la présomption d'interposition de personnes	327
Sous-section 1. Forme et fond mêlés dans les donations informelles	327
Sous-section 2. Les donations informelles entre époux sont permises	327
Sous-section 3. Présomption d'interposition de personnes	328
Section 5. Les donations faites par contrat de mariage	329
Chapitre III. Les testaments et le conjoint survivant	331
Chapitre IV. Les avantages matrimoniaux	333
Section 1. Notion	333
Section 2. Éléments constitutifs	336
Section 3. Qualification	337
Sous-section 1. Avantages matrimoniaux parfaits	337
A. Qualification onéreuse	337
B. Qualification objective	337
C. Préciput	338
D. Partage inégal	340
Sous-section 2. Avantages matrimoniaux imparfaits	341
A. Régime dérogatoire	341
B. Assimilation	341
C. Apport et préciput ou partage inégal	343
D. Enfant non commun	346
Sous-section 3. Schéma récapitulatif	351
Section 4. Raison d'être	351
Sous-section 1. <i>Ratio legis</i>	352
Sous-section 2. Fondement	356
Section 5. Champ d'application	362
Sous-section 1. Règles communautaires	362

Sous-section 2.	Position du problème : application « par analogie »	362
Sous-section 3.	Patrimoine d'affectation et société d'acquêts	365
Sous-section 4.	Participation aux acquêts	365
Sous-section 5.	Indivision	367
Sous-section 6.	Méthodologie	368
Section 6.	Caducité	370
Sous-section 1.	Divorce et séparation de corps	370
Sous-section 2.	Séparation judiciaire et de changement de régime	372
Sous-section 3.	Indignité successorale	372
Sous-section 4.	Enfant adultérin	374
Sous-section 5.	Faillite	374
Section 7.	Théorie générale ?	375
Sous-section 1.	Proposition d'une théorie générale	375
Sous-section 2.	Critiques	377
Sous-section 3.	Avantages matrimoniaux : nécessaires gains de survie ?	379
Sous-section 4.	Conclusion – Les avantages matrimoniaux : stop ou encore ?	382
Chapitre V.	Les institutions contractuelles d'héritier	385
Section 1.	Notion	385
Section 2.	Nature	386
Section 3.	Donations faites par contrat de mariage	387
Sous-section 1.	Généralités	387
A.	Donations faites par contrat de mariage aux époux	387
B.	Dispositions entre époux par contrat de mariage	388
Sous-section 2.	Forme	388
Sous-section 3.	Modalités	389
Sous-section 4.	Caractère irrévocable	389
A.	Principe d'irrévocabilité	389
B.	Tempéraments	390
Sous-section 5.	Effets de l'institution contractuelle	393
A.	Durant la vie de l'instituant	393
B.	Au décès de l'instituant	395

Sous-section 6. Régime	395
Sous-section 7. Caducité	397
Sous-section 8. Déchéance en cas d'adultère	397
Section 4. Donations entre époux pendant le mariage	397
Section 5. Caducité en cas de divorce	398
Chapitre VI. Divorce et libéralités entre époux	401
Section 1. L'effet du divorce sur les libéralités entre époux	401
Section 2. La caducité des droits de survie	402
Section 3. Les donations : maintenues mais en principe révocables	403
Section 4. Les testaments : toujours révocables	404
Chapitre VII. Le cocktail toxique	405
Section 1. Une longue sédimentation d'éléments divers	405
Section 2. La composition du cocktail toxique	408
Sous-section 1. Le régime matrimonial	408
A. Le fonctionnement « normal » du régime matrimonial	408
B. La théorie des avantages matrimoniaux	410
Sous-section 2. La succession	412
A. La dévolution légale	412
B. L'usufruit continué	412
Sous-section 3. Les libéralités	413
A. Avantages matrimoniaux et institutions contractuelles d'héritier	413
B. Les pactes sur succession future	413
Sous-section 4. Le conjoint survivant et la réserve des descendants	414
Sous-section 5. Le partage	416
A. Le conjoint survivant ne doit pas le rapport	416
B. La conversion de l'usufruit du conjoint survivant	416
Section 3. Le cocktail toxique	418

PARTIE V

La succession contractuelle : les pactes sur succession future

Chapitre I. Introduction	423
Section 1. Définition <i>prétorienne</i> du pacte sur succession future	423
Section 2. Heurs et malheurs des pactes successoraux dans le temps	424
Section 3. La perspective du droit comparé	427
Chapitre II. Le pacte successoral	429
Section 1. Principes généraux	429
Sous-section 1. Les pactes successoraux <i>ratione personae</i>	429
Sous-section 2. Les pactes successoraux <i>ratione materiae</i>	430
Sous-section 3. Capacité à conclure un pacte successoral	433
A. Capacité de la personne de la succession de laquelle il s'agit	433
B. Capacité des héritiers présomptifs	433
C. <i>Quid</i> de la capacité du majeur en cas d'ordonnance de mise sous administration <i>antérieure</i> au 1 ^{er} septembre 2018 ?	434
Sous-section 4. Régime de la nullité des pactes successoraux	434
Sous-section 5. Effets communs à l'ensemble des pactes sur succession future	435
Sous-section 6. Formalisme des pactes successoraux	437
A. Principe : un acte notarié	437
B. Procédure d'élaboration	437
C. Exceptions	438
Sous-section 7. Publicité des pactes successoraux	439
Section 2. Les pactes ponctuels	440
Sous-section 1. Le pacte ponctuel visé par l'article 918 du Code civil – la RAPAR (Renonciation Anticipée Ponctuelle à l'Action en Réduction)	440
A. Principe et effets	440
B. Tous les réservataires ont conclu le pacte de RAPAR	442
C. Tous les réservataires n'ont pas conclu le pacte de RAPAR	443

Sous-section 2.	Le pacte ponctuel de renonciation, par les réservataires, à leur recours à l'encontre des tiers ayant acquis le bien donné à titre gratuit – article 924, alinéa 4	443
Sous-section 3.	Le pacte relatif à la valeur du bien donné au jour de la donation – article 858, § 5, alinéa 1 ^{er}	446
Sous-section 4.	Le pacte imposant la réduction et le rapport de la valeur indexée du bien donné au jour de la donation, nonobstant l'application du régime dérogatoire – article 858, § 5, alinéa 2	447
Sous-section 5.	Le pacte ponctuel relatif au rapport pour autrui – article 845, § 2	448
Sous-section 6.	Le pacte ponctuel relatif à la transformation d'une donation rapportable en donation précipitaire / d'une donation précipitaire en donation rapportable – article 843/1, §§ 1 ^{er} à 5	451
Sous-section 7.	Le pacte ponctuel relatif à la renonciation à l'usufruit successif institué au bénéfice du conjoint survivant ou du cohabitant légal survivant – article 858 <i>bis</i> , § 6	452
Sous-section 8.	L'institution contractuelle d'héritier	453
Sous-section 9.	Le partage d'ascendant	453
Sous-section 10.	La clause ou Pacte « Valkeniers »	453
Sous-section 11.	La clause successorale des conventions préalables à divorce par consentement mutuel	454
Section 3.	Le pacte global – article 1100/7, §§ 1 ^{er} à 10	454
Sous-section 1.	L'originalité du concept	454
Sous-section 2.	Les parties au pacte global	455
A.	Les parties dont la comparution au pacte est obligatoire	455
B.	Les parties dont la comparution au pacte global est facultative	456
C.	La comparution du cohabitant légal au pacte global n'est pas possible	456
Sous-section 3.	L'objet du pacte global	457
A.	Les éléments constitutifs de l' <i>équilibre</i> subjectif visé à l'article 1100/7, § 1 ^{er} , alinéa 1 ^{er} , du Code civil	457
B.	Toutes les donations <i>antérieures</i> au pacte ne doivent pas y être reprises, <i>mais...</i>	458

C.	L'annulation, la révocation ou la résolution d'une donation prise en compte dans le pacte global pour atteindre l'équilibre <i>invalide</i> le pacte	459
D.	L'allotissement des petits-enfants : le « saut de génération »	461
E.	L'allotissement des beaux-enfants	461
Sous-section 4.	Les effets du pacte global	462
A.	Renonciation à la réduction et au rapport des libéralités visées au pacte	462
B.	L'intervention au pacte global du conjoint du futur <i>de cuius</i>	463
C.	L'effet de renonciation à l'action en réduction et à la demande de rapport ne joue pas à l'égard du <i>mineur</i> partie au pacte global	464
D.	Intégration des donations visées au pacte global dans la masse fictive de l'article 922 du Code civil et imputation de celles-ci	464
E.	Caractère définitif des valorisations mentionnées au pacte global – absence de lésion	465
Sous-section 5.	La <i>survenance</i> d'un nouvel héritier présomptif après la signature du pacte global	466
Sous-section 6.	La <i>perte</i> de la qualité d'héritier présomptif après la signature du pacte global	467

PARTIE VI

La programmation successorale

Chapitre I.	Introduction	471
Chapitre II.	Prérequis fiscaux	473
Section 1.	Impôt successoral et fictions fiscales	473
Section 2.	La loi sur l'abus fiscal	476
Section 3.	Cas particulier de l'acquisition scindée usufruit – nue-propiété et programmation successorale	480
Chapitre III.	La boîte à outils	483
Section 1.	L'outil testament	483
Sous-section 1.	Le legs en <i>faveur</i> du conjoint survivant	483
Sous-section 2.	Le legs en <i>défaveur</i> du conjoint survivant	483

Sous-section 3.	Le legs entre cohabitants légaux	485
Sous-section 4.	Le legs entre cohabitants de fait	486
Sous-section 5.	Le legs d'usufruit à un tiers de confiance en cas de descendant <i>mineur</i>	487
Sous-section 6.	Clauses testamentaires relatives à l'usufruit successoral du conjoint survivant	487
Sous-section 7.	Le legs transgénérationnel	488
Sous-section 8.	La modification testamentaire de la nature d'une libéralité	489
Sous-section 9.	Le legs en <i>duo</i>	489
A.	Incidence de la mesure anti-abus	490
B.	Éléments cruciaux du legs en duo	491
Sous-section 10.	Le legs <i>de residuo</i> (ou fidéicommiss <i>de residuo</i> – ou don <i>de eo quod supererit</i>)	491
Section 2.	L'outil donation	493
Sous-section 1.	La clause d'inaliénabilité	494
Sous-section 2.	La clause de réserve d'usufruit	494
Sous-section 3.	La clause de charge(s)	496
Sous-section 4.	La clause de mandat de gestion	497
Sous-section 5.	La clause de retour conventionnel	497
Sous-section 6.	Donation sous la condition résolutoire de la répudiation de la succession du donateur	498
Section 3.	L'outil partage d'ascendants	499
Sous-section 1.	Définition	499
Sous-section 2.	Le partage d'ascendant <i>ratione personae</i>	500
Sous-section 3.	Le partage d'ascendant <i>ratione materiae</i>	502
Sous-section 4.	Formes du partage d'ascendant	503
A.	Le testament-partage	503
B.	La donation-partage	505
Section 4.	L'outil contrat de mariage	509
Sous-section 1.	La clause d'apport	509
Sous-section 2.	La clause de liquidation	510
A.	La clause d'attribution optionnelle	511
B.	Séparation de biens avec participation aux acquêts – la clause « Rousseau »	511
Section 5.	L'outil pactes successoraux	513

Section 6. L'outil accroissement <i>versus</i> tontine	513
Sous-section 1. Les inconvénients de la tontine	514
Sous-section 2. Les avantages de l'accroissement	514
Sous-section 3. Les modalités de l'accroissement	515
Sous-section 4. Traitement fiscal de l'accroissement	515
Section 7. L'outil fondation privée	516
Section 8. L'outil assurance-vie	523
Sous-section 1. Acceptation du bénéfice de l'assurance-vie et programmation successorale	525
Sous-section 2. La donation du contrat d'assurance-vie	529
A. L'objet de la donation du contrat d'assurance-vie peut-il être affecté par le régime d'exception de l'article 858, § 3, alinéa 2, nouveau, du Code civil ?	530
B. La forme de la donation du contrat d'assurance-vie	531
Sous-section 3. Forme de l'acceptation par le bénéficiaire et programmation successorale	533